

## Misoprostol : pour contrer tous les interdits autour de l'avortement

**Author** : Jeanne Smits

**Categories** : [Divers Jeanne smits](#)

**Date** : 4 août 2010

Le *New York Times*, dans son édition du 31 juillet, en a dit un peu plus sur la poussée internationale en faveur de la diffusion du misoprostol (souvent vendu sous le nom commercial de Cytotec) comme abortif chimique facile d'accès pour toute la durée de la grossesse. On va vers une « révolution gynécologique », affirme même l'éditorialiste, Nicholas Krystof, ou plus exactement un « révolutionnement de l'avortement à travers le monde, et spécialement dans les pays pauvres », parce que cette molécule est largement accessible pour traiter les ulcères à l'estomac et les problèmes post-partum.

La molécule n'a donc que des avantages, du point de vue des promoteurs de la culture de mort : elle est bon marché, facilement accessible, légale, vendue sans ordonnance dans certains pays. Surtout, son utilisation abortive est totalement incontrôlable dans les pays où l'avortement reste puni par la loi dans la mesure où elle a des applications thérapeutiques des plus classiques.

Cela fait longtemps que des organisations féministes comme « Women on Waves » en recommandent l'usage pour l'avortement à domicile pour contourner une condamnation pénale. Et il y a quelques jours seulement, un médecin australien, Adrienne Freeman, annonçait la mise en ligne prochaine du mode d'emploi du misoprostol en tant qu'abortif (voir les posts précédents).

Mais on reste là dans le bricolage et l'illégalité. Ce qui a changé, c'est le label de « médicament essentiel » accordé à la molécule par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2009 pour ses applications thérapeutiques, soin des ulcères, donc, et des hémorragies après l'accouchement. Sans avoir approuvé l'usage abortif du misoprostol, l'OMS a ainsi posé les conditions pour que le médicament fasse en quelque sorte partie des médicaments de base qui ne sauraient être interdits ou réglementés sans contrevenir à ses exigences. Sans compter que l'on pourrait accuser l'interdiction d'être à l'origine d'éventuelles morts hémorragiques post-partum...

Et le RU 486 dans tout ça ? En fait, le mifépristone (ou mifégyne) développé par Etienne-Emile Baulieu est surtout utilisé en début de grossesse, et généralement en conjonction avec une prise subséquente de misoprostol, avec une efficacité de 95 % pour stopper la grossesse et provoquer l'expulsion de l'enfant à naître. C'est d'ailleurs sa seule application et le RU 486 demeure interdit dans de nombreux pays.

Pris seul, le misoprostol n'est « efficace » comme abortif qu'à 80 ou 85 %. « Cela peut paraître

insuffisant, mais c'est un résultat bien meilleur et moins dangereux que les autres méthodes choisies par les femmes » dans les pays où l'avortement est illégal, assure Nicholas Krystof.

Et son utilisation est « recommandée » par ses partisans à n'importe quel moment de la grossesse.

Quels que soient les risques ?

© [leblogdejeannesmits](http://leblogdejeannesmits.com).